

# SAFETY DATA SHEET

## PROSOCO, Inc.



PROSOCO  
Version 2

Date d'émission 05-janv.-2015

Date de révision 27-août-2015

### 1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

#### Identificateur de produit

Nom du produit Sure Klean® Custom Masonry Sealer

#### Autres moyens d'identification

Code du produit 35002  
N° ID/ONU UN1866

#### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Réservé aux utilisateurs professionnels.  
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

#### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Manufacturer Address

PROSOCO, Inc.  
3741 Greenway Circle  
Lawrence, Kansas 66046

##### Numéros de téléphone d'urgence

8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday 785-865-4200  
NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC) 800-535-5053

### 2. Identification des dangers

#### Classification

corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Liquides inflammables	Catégorie 3

#### Éléments d'étiquetage

#### VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

##### Avertissement

##### Mentions de danger

CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU

Provoque une sévère irritation des yeux

Susceptible de provoquer le cancer

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Liquide et vapeurs inflammables



Aspect transparent

État physique liquide

Odeur Pétrole

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation  
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité  
 Utiliser l'équipement de protection individuelle requis  
 Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation  
 Porter un appareil de protection des yeux/du visage  
 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer  
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche  
 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception  
 Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / / antidéflagrant  
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles  
 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin  
 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher  
 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation  
 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
 NE PAS faire vomir  
 En cas d'incendie : Utiliser du CO2, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef  
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**HNOC (danger non classé autrement)**

Acetic acid vapors form as by-product following hydrolysis reaction with water or humid air.

**autres informations**

- Peut être nocif par ingestion
  - Peut être nocif en cas contact avec la peau
- Aucun renseignement disponible

**3. Composition/information sur les composants**

Nom chimique	No CAS	% en poids	Secret commercial
Mineral Spirits	64742-88-7	60 - 100	*
Polydimethyl siloxane diol	70131-67-8	5 - 10	*
1,2,4-trimethylbenzene	95-63-6	3 - 7	*
Xylene	1330-20-7	1 - 5	*
Cumene	98-82-8	0.1 - 1	*
Ethylbenzene	100-41-4	0.1 - 1	*

\* The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

**4. Premiers soins****PREMIERS SOINS**

<b>Conseils généraux</b>	Une consultation médicale immédiate est requise. En cas d'accident ou de malaise, obtenir immédiatement une consultation médicale (montrer le mode d'emploi ou la fiche signalétique, si possible).
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs ou de produits de décomposition. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
<b>Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins</b>	Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

#### **Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

<b>Symptômes</b>	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut être nocif par inhalation. Peut être nocif par ingestion. Irritant pour les yeux et la peau.
------------------	---

#### **Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

<b>Note aux médecins</b>	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

### **5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

#### **Agents extincteurs appropriés**

Utilisation. Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Eau pulvérisée (brouillard). Mousse.

<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.
---	--

#### **Dangers particuliers associés au produit chimique**

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Risque d'inflammation.

#### **Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

### **6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels**

#### **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

<b>Précautions personnelles</b>	Éliminer toutes les sources d'inflammation. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Faire attention au retour de flamme. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.
---------------------------------	--

#### **Précautions environnementales**

<b>Précautions environnementales</b>	Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires. Empêcher
--------------------------------------	--

d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.  
Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>Méthodes de confinement</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Utiliser des outils anti-étincelles propres pour recueillir le produit absorbé. Mettre à la terre et fixer les contenants lors du transfert du matériel.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Conseils sur la manutention sécuritaire</b>	Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Utiliser avec une ventilation locale. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
--	--

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Conditions d'entreposage</b>	Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver hors de la portée des enfants.
<b>Matières incompatibles</b>	Incompatible avec les agents oxydants.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
1,2,4-triméthylbenzène 95-63-6	-	-	TWA: 25 ppm TWA: 125 mg/m <sup>3</sup>
Xylène 1330-20-7	STEL: 150 ppm TWA: 100 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 435 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 655 mg/m <sup>3</sup>	-
Cumène 98-82-8	TWA: 50 ppm	TWA: 50 ppm TWA: 245 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 50 ppm (vacated) TWA: 245 mg/m <sup>3</sup> (vacated) S* S*	IDLH: 900 ppm TWA: 50 ppm TWA: 245 mg/m <sup>3</sup>
Ethylbenzène 100-41-4	TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 435 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 125 ppm (vacated) STEL: 545 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 800 ppm TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m <sup>3</sup> STEL: 125 ppm STEL: 545 mg/m <sup>3</sup>

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

**autres informations** Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965

F.2d 962 (11e Cir., 1992).

### Contrôles techniques appropriés

<b>Mesures d'ingénierie</b>	Douches Douches oculaires Systèmes de ventilation. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
-----------------------------	--

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter des gants de protection et des vêtements de protection.
<b>Protection respiratoire</b>	En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.
<b>Considérations générales sur l'hygiène</b>	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	liquide	<b>Odeur</b>	Pétrole
<b>Aspect</b>	transparent	<b>seuil de perception de l'odeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>couleur</b>	incolore		
<b><u>Propriété</u></b>	<b><u>Valeurs</u></b>	<b><u>Remarques • Méthode</u></b>	
<b>pH</b>	Sans objet	Sans objet	
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	-30 °C / -22 °F		
<b>Boiling point/boiling range</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Point d'éclair</b>	38 °C / 100 °F	ASTM D 3278	
<b>taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>			
<b>Limites d'inflammabilité supérieure</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>densité de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>densité</b>	.802		
<b>Solubilité dans l'eau</b>	négligeable		
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Propriétés explosives</b>	Sans objet		
<b>Propriétés comburantes</b>	Sans objet		

## 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité**

Aucune donnée disponible

**Stabilité chimique**

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

**Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun dans des conditions normales de traitement.

**Conditions à éviter**

Chaleur, flammes et étincelles.

**Matières incompatibles**

Incompatible avec les agents oxydants.

**Produits de décomposition dangereux**

acide acétique. silicium dioxide. Oxydes de carbone. Unidentified organic compounds.

**11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies d'exposition probables**

<b>Renseignements sur le produit</b>	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Peut être nocif par inhalation, ingestion ou absorption cutanée
<b>Inhalation</b>	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruite. Peut être nocif par inhalation. L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires.
<b>Contact avec les yeux</b>	Éviter le contact avec les yeux. Peut causer une irritation.
<b>Contact avec la peau</b>	Éviter le contact avec la peau. Peut être absorbé par la peau en quantités nocives. Peut causer une irritation.
<b>Ingestion</b>	NE PAS goûter ou ingérer. PEUT ÊTRE MORTEL EN CAS D'INGESTION. Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion.

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Mineral Spirits 64742-88-7	> 5000 mg/kg ( Rat )	= 3000 mg/kg ( Rabbit )	> 5.28 mg/L ( Rat ) 4 h
1,2,4-trimethylbenzene 95-63-6	= 3400 mg/kg ( Rat )	> 3160 mg/kg ( Rabbit )	= 18 g/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Xylene 1330-20-7	= 4300 mg/kg ( Rat )	> 1700 mg/kg ( Rabbit )	= 5000 ppm ( Rat ) 4 h = 47635 mg/L ( Rat ) 4 h
Cumene 98-82-8	= 1400 mg/kg ( Rat )	> 3160 mg/kg ( Rabbit )	= 39000 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
Ethylbenzene 100-41-4	= 3500 mg/kg ( Rat )	= 15354 mg/kg ( Rabbit )	= 17.2 mg/L ( Rat ) 4 h

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Symptômes** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut être nocif par inhalation. Peut être nocif par ingestion. Irritant pour les yeux et la peau.

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**sensibilisation** Aucun renseignement disponible.

**Mutagénicité sur les cellules** Aucun renseignement disponible.

**germinales**

**Cancérogénicité** Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Xylene 1330-20-7	-	Group 3	-	-

Cumene 98-82-8	-	Group 2B	-	X
Ethylbenzene 100-41-4	A3	Group 2B	-	X

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - cancérogène possible pour l'homme

Inclassable comme cancérogène pour l'humain

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Toxicité chronique</b>	Peut causer des effets indésirables sur la moelle osseuse et le système hématopoïétique.
<b>Effets sur les organes cibles</b>	système nerveux central, YEUX, Appareil respiratoire, Peau, Sang.
<b>Danger par aspiration</b>	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	4172 mg/kg
ETAmél (cutané)	3141 mg/kg mg/l
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	17.5 mg/l

## 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Mineral Spirits 64742-88-7	450: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	800: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	-	100: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
1,2,4-trimethylbenzene 95-63-6	-	7.19 - 8.28: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	-	6.14: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Xylene 1330-20-7	-	13.4: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 2.661 - 4.093: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 13.5 - 17.3: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 13.1 - 16.5: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through 19: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 7.711 - 9.591: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 23.53 - 29.97: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 780: 96 h Cyprinus carpio mg/L LC50 semi-static 780: 96 h Cyprinus carpio mg/L LC50 30.26 - 40.75: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static	-	3.82: 48 h water flea mg/L EC50 0.6: 48 h Gammarus lacustris mg/L LC50
Cumene 98-82-8	2.6: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	6.04 - 6.61: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 4.8: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 2.7: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 5.1: 96 h	-	0.6: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 7.9 - 14.1: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static

		Poecilia reticulata mg/L LC50 semi-static		
Ethylbenzene 100-41-4	4.6: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 438: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 2.6 - 11.3: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 1.7 - 7.6: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static	11.0 - 18.0: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 4.2: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 7.55 - 11: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 32: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 9.1 - 15.6: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 9.6: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static	-	1.8 - 2.4: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

**Persistence et dégradabilité**

Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
1,2,4-trimethylbenzene 95-63-6	3.63
Xylene 1330-20-7	3.15
Cumene 98-82-8	3.55
Ethylbenzene 100-41-4	3.118

**Autres effets néfastes**

Aucun renseignement disponible

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes de traitement des déchets****Élimination des déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**Emballage contaminé**

Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA D001

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

**14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT****DOT**

Non réglementé (Si expédié NON EN VRAC par transport terrestre)

**N° ID/ONU**

UN1866

**Nom officiel d'expédition**

Resin Solution

**Classe de danger**

3

**Groupe d'emballage**

III

**IATA**

N° ID/ONU	UN1866
Nom officiel d'expédition	Resin Solution
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III

**IMDG**

N° ID/ONU	UN1866
Nom officiel d'expédition	Resin Solution
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Inventaires internationaux**

<b>TSCA</b>	Est conforme à (aux)
<b>LIS/LES</b>	Est conforme à (aux)

**Légende :**

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**Règlements fédéraux aux****États-Unis****SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
1,2,4-trimethylbenzene - 95-63-6	95-63-6	3 - 7	1.0
Xylene - 1330-20-7	1330-20-7	1 - 5	1.0
Ethylbenzene - 100-41-4	100-41-4	0.1 - 1	0.1

**SARA 311/312 Catégories de****dangers**

<b>Danger aigu pour la santé</b>	oui
<b>Danger chronique pour la santé</b>	Non
<b>Risque d'incendie</b>	oui
<b>Risque de décompression soudaine</b>	Non
<b>Danger de réaction</b>	Non

**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Xylene 1330-20-7	100 lb	-	-	X
Ethylbenzene 100-41-4	1000 lb	X	X	X

**CERCLA**

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer
Xylene 1330-20-7	100 lb	-	RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ
Cumene	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ

98-82-8			RQ 2270 kg final RQ
Ethylbenzene 100-41-4	1000 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ

### États-Unis - Réglementations des États

#### **Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Cumene - 98-82-8	Carcinogen
Ethylbenzene - 100-41-4	Carcinogen

#### **Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Mineral Spirits 64742-88-7	X	-	-
1,2,4-trimethylbenzene 95-63-6	X	X	X
Xylene 1330-20-7	X	X	X
Cumene 98-82-8	X	X	X
Ethylbenzene 100-41-4	X	X	X

### **16. Autres renseignements**

<b><u>NFPA</u></b>	Risques pour la santé 2 Inflammabilité 2	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
<b><u>HMIS</u></b>	Risques pour la santé 2 Inflammabilité 2	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Préparée par Regulatory Department  
Date d'émission 05-janv.-2015  
Date de révision 27-août-2015  
Note de révision

Sections de la FS mises à jour  
2 3 4 8 15

#### **Avis de non-responsabilité**

The information contained on the Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

**Fin de la fiche signalétique**